

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, seizième jour du mois de juin deux mille seize (16 juin 2016), DIX-HUIT HEURES (18 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur René Goyette, Président et Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Michel Angers, Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Claude Boulanger, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

ABSENT

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **René Goyette**, Président et Représentant de la Ville de Trois-Rivières.

Rés.: 2016-06-4572

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2016
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 ajournée à une heure et une date ultérieures
6. Adoption du procès-verbal de la reprise de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2016 tenue le 8 juin 2016
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juin 2016
8. Nouvelle convention - Coupe de Bois - Robert Dufresne
9. Prolongation du contrat de service d'entretien ménager des bâtiments publics de la Régie (OS-729)

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

10. Contrat d'entretien de la ventilation, chauffage et climatisation des bâtiments de la RGMRM (OS-769)
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4573

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
19 MAI 2016**

Il est proposé par **MONSIEUR MICHEL ANGERS**, Représentant de la Ville de Shawinigan, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 19 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4574

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2016 AJOURNÉE À UNE
HEURE ET UNE DATE ULTÉRIEURES**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie du 1^{er} juin 2016 ajournée à une heure et une date ultérieures.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4575

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA REPRISE DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2016 TENUE LE
8 JUIN 2016**

Il est proposé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR MICHEL ANGERS**, Représentant de la Ville de Shawinigan, et résolu d'adopter le procès-verbal de la reprise de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie du 1^{er} juin 2016 tenue le 8 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4576

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE EXTRA
ORDINAIRE DU 10 JUIN 2016**

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 10 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4577

**NOUVELLE CONVENTION - COUPE DE BOIS -
ROBERT DUFRESNE**

ATTENDU qu'il y a lieu d'établir une nouvelle convention afin de remplacer la convention spéciale de coupe de bois incluse dans l'acte de vente par Robert Dufresne au *Comité intermunicipal de gestion des déchets du comté de Champlain* passé devant Me Hugues Germain, notaire, le 4 mai 1993 sous sa minute 6 425 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Champlain le 9 août 1993 sous le numéro 362 762;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR MICHEL ANGERS**, Représentant de la Ville de Shawinigan, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le greffier à signer pour et au nom de la Régie une nouvelle convention substantiellement conforme au projet joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu d'autoriser le greffier à signer tout document afférent à cette convention.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4578

**PROLONGATION DU CONTRAT DE SERVICE
D'ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS PUBLICS DE
LA RÉGIE (OS-729)**

ATTENDU la résolution 2014-06-4306 octroyant le contrat de service d'entretien ménager des bâtiments publics de la Régie (OS-729) au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Services ménagers trifluviens inc., selon les termes et conditions prévus au devis;

ATTENDU la résolution 2015-05-4424 autorisant l'administration de se prévaloir de l'option de prolongation d'une durée d'un an, et ce, selon les termes et conditions prévus au devis;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

ATTENDU la recommandation de l'administration de se prévaloir en 2016 de nouveau de l'option de prolongation d'une durée d'un an, et ce, selon les termes et conditions prévus au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR CLAUDE BOULANGER**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser la prolongation, pour une durée d'un an, du contrat de service OS-729 pour l'entretien ménager des bâtiments publics de la Régie octroyé à l'entreprise Services ménagers trifluviens inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2016-06-4579

**CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA VENTILATION,
CHAUFFAGE ET CLIMATISATION DES BÂTIMENTS DE LA
RGMRM (OS-769)**

ATTENDU la nécessité de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien préventif d'unités de ventilation, de réfrigération, de chauffage et de climatisation aux lieux d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès;

ATTENDU les prix soumis suite au processus d'appel d'offres sur invitation :

Entreprises	Montant <u>annuel</u> (taxes en sus)		
	Options		
	1 ^e année	2 ^e année % augmentation	3 ^e année % augmentation
Mauricie Réfrigération inc.	9 646 \$	2 %	2 %
Chartray Réfrigération inc.	-	-	-
Aubin Pélissier inc.	6 820\$	1,5 %	1,5 %

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chénoux, et résolu d'octroyer le contrat OS-769, pour l'entretien de la ventilation, du chauffage et de la climatisation des bâtiments de la RGMRM, à l'entreprise Aubin Pélissier inc., pour une durée de trois (3) ans, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2016-06-4580

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures trois minutes (18 h 03).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE